



8^{ème} CONCOURS Du MEILLEUR BOUDIN BLANC TRADITIONNEL Et/Ou du MEILLEUR BOUDIN BLANC CREATIF

Article 1

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire-Atlantique, organise le 8^{ème} Concours du Meilleur Boudin Blanc traditionnel, ou du Meilleur Boudin Blanc Créatif selon votre imagination.

Article 2

Les épreuves de dégustation par le jury se dérouleront le **MERCREDI 07 OCTOBRE 2020**
SALLE CGAD – 44980 STE LUCE SUR LOIRE - La proclamation des résultats le **Lundi 19 OCTOBRE 2020 – A ANGERS.**

Article 3

Ce concours est ouvert aux artisans Charcutiers Traiteurs et Bouchers Charcutiers Traiteurs de la Région Pays de la Loire, inscrits au Registre des Métiers.

Article 4

Les participants devront certifier que le produit présenté est bien de leur fabrication.

Article 5

Les candidats devront adresser leur inscription à la F.A.C.T.44, 10, rue de la Jalousie 44980 Sainte-Luce sur Loire
Pour le **MARDI 29 SEPTEMBRE 2020** au plus tard - le cachet de la poste faisant foi.

Article 6

Les droits d'inscription sont fixés à 38 €, somme que les candidats devront obligatoirement joindre par chèque libellé à l'ordre de la FACT44 à leur bulletin d'engagement. L'inscription ne pourra être enregistrée à défaut de paiement. Les droits versés resteront acquis dans tous les cas à la FACT44.

Article 7

Pour le boudin créatif, les candidats ont la possibilité de présenter plusieurs échantillons avec le droit d'inscription correspondant, mais seul le produit ayant obtenu le plus de points sera retenu.

Article 8

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique ne serait être tenue responsable des empêchements au déroulement des concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.

Article 9

Les candidats devront faire parvenir ou déposer leur produit au nombre de **2 BOUDINS dans chaque catégorie** –
Emballage de votre choix et joindre à l'intérieur de leur colis **une enveloppe cachetée sans signe extérieur avec leur Nom, adresse et numéro de téléphone personnel.**

Préciser le nom des produits utilisés pour le Créatif -

Aux adresses suivantes : **Jusqu'au Mercredi 07 OCTOBRE 2020 – 12 Heures**

BUREAU de la FACT44

10, rue de la Jalousie - 44980 STE LUCE/LOIRE
Tél : 02.51.85.08.66

Charcutier-Traiteur Jean-Michel PATRON

8 rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES
Tél : 06.72.49.18.45

Article 10

Le jury sera composé de professionnels et de consommateurs. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 11

Il sera attribué coupes et diplômes en fonction du classement, le **LUNDI 19 OCTOBRE 2020 à 12H**
Lieu : SALLE MUNICIPALE DU DOYENNE – 49000 ANGERS

Article 12

Les lauréats seront prévenus par EMAIL le **08 OCTOBRE 2020** et sur le site Internet **www.charcutiertraiteur44.fr**

Article 13

Lors de la REMISE DES PRIX, **chaque professionnel lauréat devra impérativement se présenter en veste de travail. Le lauréat doit être présent à la remise des prix.**

Les membres de la F.A.C.T. 44 seront très honorés de votre participation à ce concours.